

DEMANDE SUR LA CERTIFICATION DE PRODUITS DE CONSTRUCTION PORTES ET FENÊTRES

SIPIZ AG
Organisme de certification accrédité



Notified Body n° 2667

Ringstrasse 15, case postale 1745, CH-4600 Olten
Téléphone +41 (0)62 287 40 06, www.sipiz.ch



1. Application et certification du champ d'application

Le demandeur sollicite :

→ Note : Il est possible de sélectionner plusieurs options en même temps

- ☐ Certification / attestation de la constance des performances selon SN EN 16034 et SN EN 14351-1
- ☐ Résistance au feu dans le système EVCP 1
 - ☐ Protection contre la fumée dans le système EVCP 1
 - ☐ Capacité de libération (libération d'une porte/fenêtre coupe-feu) dans le système EVCP 1
 - ☐ Fermeture automatique dans le système EVCP 1
- ☐ Certification / attestation de la constance des performances selon SN EN 14351-1
- ☐ Capacité à la libération (portes/fenêtres de sortie de secours) dans le système EVCP 1
- ☐ Rapport d'identification du type de produit selon SN EN 16034 et SN EN 14351-1
- ☐ Résistance au feu dans le système EVCP 1
 - ☐ Protection contre la fumée dans le système EVCP 1
 - ☐ Capacité de libération (libération d'une porte/fenêtre coupe-feu) dans le système EVCP 1
 - ☐ Fermeture automatique dans le système EVCP 1
- ☐ Rapport d'identification du type de produit selon SN EN 14351-1
- ☐ Capacité de libération (libération d'une porte/fenêtre de sortie de secours) dans le système EVCP 1
- ☐ Classification des produits de construction selon le manuel de l'OFCL
pour AEAI – Reconnaissances-N °: _____
- ☐ Modification / extension du certificat existant N °: _____
- ☐ CPU Première inspection et surveillance après Q.B.RL.24
- ☐ Catégorie 1 selon le rapport d'inspection Q.B.CL.15 (jusqu'à 50 portes/fenêtres dans le système EVCP 1 par an*)
 - ☐ Catégorie 2 selon le rapport d'inspection Q.B.CL.09 (de 50 à 250 portes/fenêtres dans le système EVCP par an *)
 - ☐ Catégorie 3 selon le rapport d'inspection Q.B.CL.09 (plus de 250 portes/fenêtres dans le système EVCP 1 par an*)
- * Moyenne des portes/fenêtres extérieures de secours, de panique et de protection contre l'incendie (système EVCP 1) au cours des 3 dernières années.

2. Demandeur*: (Fabricant, propriétaire du système ou son représentant)

Désignation [nom, entreprise, position]	
Forme sociale/juridique	
Adresse [rue, case postale, lieu]	
Numéro IDE	
Interlocuteur chez le demandeur [nom]	
E-Mail	
Numéro de téléphone [fixe, mobile]	

*Dans le cas d'un mandataire, l'autorisation du fabricant doit être jointe.

3. Usine de fabrication*: (pour lequel la certification du produit est appliquée)

Désignation [nom, entreprise, position]	
Forme sociale/juridique	
Adresse [rue, case postale, lieu]	
Interlocuteur [nom]	
E-mail	
Numéro de téléphone [fixe, mobile]	

* Pour un autre système de porte/fenêtre, un autre formulaire de demande doit être rempli.

4. Produit / famille de produits : (pour lesquels une certification est demandée)

Nom / désignation	
Nom commercial si existant	
Classification	
Complément d'information (P.ex. concernant des exigences supplémentaires)	
Identification supplémentaire	

5. Commercialisation :

Pays dans lequel (lesquels) le produit de construction sera commercialisé	
---	--

6. Explications :

Le demandeur déclare que l'usine de fabrication susmentionnée satisfait aux exigences de certification des normes demandées au point 1 et que les preuves requises pour l'évaluation du produit de construction à certifier ont été fournies. En parallèle, le demandeur charge la VKF ZIP AG d'évaluer les preuves présentées.

Le demandeur déclare que le produit de construction pour lequel la certification est demandée ne possède pas encore de certificat valide et qu'aucune demande de certification n'a été déposée auprès d'un autre organisme.

Le demandeur accepte que les activités d'évaluation et de vérification de la constance des performances soient sous-traitées à des organismes d'essai et/ou de certification accrédités/notifiés.

Par sa signature, le demandeur accepte les modalités de demande et de paiement ainsi que les conditions de validité. En outre, il consent à ce que les données soient traitées et stockées électroniquement, conformément à la loi sur la protection des données. Par sa signature, il garantit également que les indications fournies dans le présent formulaire sont exactes.

Lieu

Date

Signature et timbre du demandeur

7. Annexes :

▪ Documents relatifs à l'inspection :	▪ Documents relatifs aux produits de construction :
▪ Manuel CPU relatif à l'usine :	▪ Rapports d'essais
▪ Rapport d'inspection Q.B.CL.09 dûment remplie ou Q.B.CL.15 en tant qu'auto déclaration	▪ Rapports EXAP
▪ Rapports d'inspections d'autres organismes de certification, si disponible	▪ Rapports de classification
▪ evtl. Attestations de formations effectuées chez les donneurs de licence	▪ Documentation du système (description)
▪	▪ Documentation de construction
	▪ Instructions d'entretien et de maintenance
	▪ Instructions de montage

8. Résultat de l'examen de la demande

À remplir par la SIPIZ AG.
Sera renvoyé au demandeur après examen.

☐ La demande est acceptée

☐ La demande est acceptée, sous réserve que les informations suivantes soient fournies :

☐ La demande est refusée avec la justification suivante :

Pour les voies de recours, voir
Opposition Q.B.RL.09, CGV

Olten,

Lieu, date

Fonction, signature

9. CPU Critères selon les types de certification

Exigences générales

EN 14351-1:2016 - points 7.3.1; EN 14351-2:2018 – points 6.3.1, 6.3.2.1, EN 16034:2014 - points 6.3.2.1

CPU fabricant auto-déclaration (cat. 1)	CPU fabricant (cat. 2 et 3)	CPU sous-traitants
1.1 Manuel du CPU		
Manuel du CPU adaptées à l'entreprise qui traite toutes les points requis ici.	Manuel du CPU adaptées à l'entreprise et conformes aux prescriptions de la norme de produit correspondante.	Manuel du CPU adaptées à l'entreprise qui traite toutes les points requis ici.
1.3 Documentation selon l'article 5 de la BauPV (933.01)		
Le point 1.3 ne s'applique que si les produits de construction utilisés dans le cadre de la procédure d'autorisation sont mis sur le marché en tant que fabricants.	Le point 1.3 ne s'applique que si les produits de construction utilisés dans le cadre de la procédure d'autorisation sont mis sur le marché en tant que fabricants	-
1.3 a Autorisation d'utilisation d'un produit de construction		
Les accords de licence en vigueur avec le fournisseur du système ainsi que les certificats de détermination du type de produit délivrés par l'organisme de certification (SIPIZ AG)	Les accords de licence en vigueur avec le fournisseur du système ainsi que les certificats de détermination du type de produit délivrés par l'organisme de certification (SIPIZ AG)	-
1.3 b Formation sur les produits		
Directives d'application technique du fournisseur de système.	Preuve de la formation au produit fournie par le fournisseur du système en relation avec le produit de construction utilisé.	Preuve de la formation au produit fournie par le fabricant en rapport avec le produit de construction utilisé.
1.3 c Documentation sur les produits, instructions de traitement		
Références à la documentation actuelle du fournisseur du système (directives d'application, instructions d'installation et instructions d'entretien et d'utilisation).	Références à la documentation du produit du fournisseur du système, ainsi qu'un concept pour assurer la mise à jour de cette documentation (directives d'application, instructions d'installation et manuels d'entretien et d'utilisation).	Références à la documentation actuelle du fabricant sur le produit (directives d'application, instructions d'installation et instructions d'entretien et d'utilisation).
1.4 Responsabilité du CPU		
Nomination de la personne responsable du CPU, ainsi que de son adjoint.	Nomination de la personne responsable du CPU, ainsi que de son adjoint. Définition des fonctions et des tâches ainsi que des compétences de ces personnes (par exemple, spécifications).	Nomination de la personne responsable du CPU, ainsi que de son adjoint. Définition des fonctions et des tâches ainsi que des compétences de ces personnes (par exemple, spécifications).
1.5 travaux essentiels par les sous-traitants		
-	Utilisé si le fabricant a sous-traité des processus de production essentiels.	-
1.5 a Directives de traitement pour les sous-traitants		
-	Concept permettant d'assurer la conformité du sous-traitant aux spécifications requises du produit de construction.	-
1.5 b Assurance de la qualité des sous-traitants		
-	Konzept zur Sicherstellung der geforderten Qualität und dessen Nachweise (z.B. Nachweise einer WPK beim Subunternehmer).	-
1.5 c Contrôle des sous-traitants par les fabricants		
-	Si le sous-traitant est intégré dans les fabricants, CPU : Concept et preuve de la surveillance et du contrôle réguliers des différents sous-traitants par le fabricant (par exemple, confirmation écrite du respect des spécifications et de la qualité ainsi que de la documentation CPU correspondante chez le sous-traitant).	-
1.5 d Documentation des sous-traitants		
-	Répertoire des sous-traitants avec les données quantitatives des unités sous-traitées (pour le contrôle par échantillonnage de l'organisme notifié / SIPIZ AG).	-

1.6 Changements dans le processus CPU		
Documentation des changements dans le système/manuel du CPU et dispositions prises pour garantir que les changements significatifs sont signalés à l'organisme de certification.	Documentation des changements dans le système/manuel CPU ainsi que du concept pour s'assurer que les changements significatifs sont signalés à l'organisme de certification.	Documentation des changements dans le système/manuel du CPU et dispositions prises pour garantir que les changements significatifs sont signalés à l'organisme de certification.
1.7 Archivage		
Assurer le respect de l'obligation de conserver physiquement/numériquement toutes les informations pertinentes pendant au moins 10 ans.	Documentation du respect de l'obligation de conserver physiquement/numériquement pendant au moins 10 ans toutes les informations pertinentes (par exemple, concept de sauvegarde avec sauvegardes, etc.).	Documentation du respect de l'obligation de conserver physiquement/numériquement pendant au moins 10 ans toutes les informations pertinentes (par exemple, concept de sauvegarde avec sauvegardes, etc.).

Personnel

EN 14351-1:2016 - points 7.3.2, EN 14351-2:2018 – points 6.3.2.1, EN 16034:2014 points 6.3.2.1

CPU fabricant auto-déclaration (cat. 1)	CPU fabricant (cat. 2 et 3)	CPU sous-traitants
2.1 Gestion du personnel		
Documentation sur les responsabilités, les autorisations et les compétences du personnel (par exemple, l'organigramme/les contrats de travail).	Documentation sur les responsabilités, les autorisations et les compétences du personnel (par exemple, l'organigramme/les contrats de travail).	Documentation sur les responsabilités, les autorisations et les compétences du personnel (par exemple, l'organigramme/les contrats de travail).
2.2 Compétence des employés		
Directives de formation pour les employés afin de garantir que les compétences adéquates sont disponibles pour la fabrication d'un produit de construction.	Définition d'un concept de formation pour les employés ainsi que des certificats de formation continue/certification des compétences acquises, de la formation ou des instructions du personnel.	Documentation des certificats de formation continue et des certificats de cours externes, mais aussi de la formation interne et des instructions sur les machines.

Matériel

EN 14351-1:2016 - points 7.3.3, EN 14351-2:2018 – points 6.3.2.2, EN 16034:2014 - points 6.3.2.2

CPU fabricant auto-déclaration (cat. 1)	CPU fabricant (cat. 2 et 3)	CPU sous-traitants
3.1 Maintenance des machines		
-	Règlementations ainsi que la preuve que l'équipement de production (machines, outils, etc.) est régulièrement entretenu.	-
3.2 Équipement de mesure et de contrôle		
-	Règlementations ainsi que la preuve des appareils de mesure et d'essai qui sont agréés. Documentation de l'étalonnage régulier (par exemple, liste des équipements d'essai).	-
3.3 Équipement général		
Documentation des travaux de maintenance effectués sur les machines et les équipements d'essai.	-	Documentation des travaux de maintenance effectués sur les machines et les équipements d'essai.

Matières premières et composants

EN 14351-1:2016 - points 7.3.4, EN 14351-2:2018 – points 6.3.2.3, EN 16034:2014 - points 6.3.2.3

CPU fabricant auto-déclaration (cat. 1)	CPU fabricant (cat. 2 et 3)	CPU sous-traitants
4.1 Contrôle des marchandises à l'entrée		
Preuves d'une inspection des marchandises à l'entrée / acceptation des marchandises (par exemple, visa sur le bon de livraison).	Description du processus ainsi que preuves correspondantes d'une inspection des marchandises à l'entrée / réception des marchandises (par exemple, listes de contrôle / instructions de travail, visa sur le bon de livraison).	Description du processus ainsi que preuves correspondantes d'une inspection des marchandises à l'entrée / réception des marchandises (par exemple, listes de contrôle / instructions de travail, visa sur le bon de livraison).

Processus de fabrication (en cours de planification)

EN 14351-1:2016 - points 7.3.5, EN 14351-2:2018 - points 6.3.2.5, EN 16034:2014 - points 6.3.2.5

CPU fabricant auto-déclaration (cat. 1)	CPU fabricant (cat. 2 et 3)	CPU sous-traitants
5.1 Spécifications pour la préparation des travaux		
Règlements selon lesquels les critères/spécifications du produit de construction sont pris en compte dans le processus de planification ou sont respectés (par exemple, modèles pour AVOR. Liste des points critiques à prendre en compte).	Réglementations ainsi que la preuve que les critères/spécifications du produit de construction sont pris en compte dans le processus de planification ou sont respectés (par exemple, modèles pour AVOR. Liste des points critiques à prendre en compte, planificateur de visa/AVOR).	Réglementations ainsi que la preuve que les critères/spécifications du produit de construction sont pris en compte dans le processus de planification ou sont respectés (par exemple, modèles pour AVOR. Liste des points critiques à prendre en compte, planificateur de visa/AVOR).
5.2 Processus de fabrication		
-	Définition du processus de fabrication que le produit de construction doit subir. (par exemple, visualisation de processus).	-
5.2 a Spécifications de production		
Spécifications relatives à la manière dont le produit de construction doit être fabriqué (par exemple, détails standard, dessins et bons de commande).	Spécifications relatives à la manière dont le produit de construction doit être fabriqué (par exemple, détails standard, dessins et bons de commande).	Spécifications relatives à la manière dont le produit de construction doit être fabriqué (par exemple, détails standard, dessins et bons de commande).

Examen et évaluation du produit (en cours de production)

EN 14351-1:2016 - points 7.3.6, EN 14351-2:2018 - points 6.3.2.6, EN 16034:2014 - points 6.3.2.6

CPU fabricant auto-déclaration (cat. 1)	CPU fabricant (cat. 2 et 3)	CPU sous-traitants
6.1 Examens intermédiaires		
Réglementations et ses preuves pour les inspections du produit de construction fini (par exemple, listes de contrôle / instructions de travail, fiches d'acheminement avec visa).	Réglementations ainsi que ses preuves pour les inspections du produit de construction au cours des différentes étapes de la production (par exemple, listes de contrôle/instructions de travail, fiches d'acheminement avec visa).	Réglementations et ses preuves pour les inspections du produit de construction fini (par exemple, listes de contrôle / instructions de travail, fiches d'acheminement avec visa).
6.2 Examen finale		
Réglementations et ses preuves pour les inspections du produit de construction fini (par exemple, listes de contrôle / instructions de travail, fiches d'acheminement avec visa).	Réglementations et ses preuves pour les inspections du produit de construction fini (par exemple, listes de contrôle / instructions de travail, fiches d'acheminement avec visa).	Réglementations et ses preuves pour les inspections du produit de construction fini (par exemple, listes de contrôle / instructions de travail, fiches d'acheminement avec visa).
6.3 Échantillonnage		
-	Ce point doit être mis en œuvre dans les entreprises industrielles ! Plan d'essai et documentation sur le type et la portée des essais et des évaluations des échantillons prélevés dans l'usine de fabrication.	-

Traçabilité et marquage

EN 14351-1:2016 - points 7.3.7, EN 14351-2:2018 - points 6.3.2.4, EN 16034:2014 - points 6.3.2.4

CPU fabricant auto-déclaration (cat. 1)	CPU fabricant (cat. 2 et 3)	CPU sous-traitants
7.1 Traçabilité		
Documentation qui garantit la traçabilité exacte des différents produits dans le processus de fabrication. (par exemple, une description pour le marquage et l'identification clairs du produit et des différents composants, dans la chaîne de production, du fabricant à la livraison).	Réglementation qui garantit la traçabilité exacte des différents produits. (par exemple, une description pour le marquage et l'identification clairs du produit et des différents composants, dans la chaîne de production, du fabricant à la livraison).	Réglementation qui garantit la traçabilité exacte des différents produits dans le processus de production et jusqu'au fabricant. (par exemple, une description pour le marquage et l'identification clairs du produit et des différents composants, dans la chaîne de production, du fabricant à la livraison).

7.2 Marquage du produit de construction		
Spécifications sur la manière dont les produits de construction sont étiquetés conformément aux normes et aux spécifications du fournisseur du système (par exemple avec des étiquettes ou des inscriptions sur le produit).	Spécifications sur la manière dont les produits de construction doivent être marqués conformément aux normes (par exemple avec des étiquettes ou des inscriptions sur le produit).	Spécifications sur la manière dont les produits de construction sont étiquetés conformément aux normes et aux spécifications du fournisseur du système (par exemple avec des étiquettes ou des inscriptions sur le produit).

Produits non conformes

EN 14351-1:2016 - point 7.3.8, EN 14351-2:2018 - points 6.3.2.7, EN 16034:2014 - point 6.3.2.7

CPU fabricant auto-déclaration (cat. 1)	CPU fabricant (cat. 2 et 3)	CPU sous-traitants
8.1 Management des erreurs		
-	Règlements sur la manière de traiter les produits défectueux.	-
8.1 a Enregistrement des erreurs		
Documentation et enregistrement des erreurs résultantes (par exemple, journaux d'erreurs).	Documentation et enregistrement des erreurs résultantes (par exemple, journaux d'erreurs).	Documentation et enregistrement des erreurs résultantes (par exemple, journaux d'erreurs).
8.2 Traitement des produits défectueux		
Définition de la manière dont les produits défectueux / non conformes sont traités afin qu'ils ne soient pas transformés ou livrés (par exemple, marquage avec une étiquette de blocage)	Description du processus de traitement des produits défectueux / non conformes afin qu'ils ne soient pas transformés ou livrés (par exemple, marquage avec étiquette de blocage).	Description du processus de traitement des produits défectueux / non conformes afin qu'ils ne soient pas transformés ou livrés (par exemple, marquage avec étiquette de blocage).

Mesures de correction

EN 14351-1:2016 - point 7.3.9, EN 14351-2:2018 - points 6.3.2.8, EN 16034:2014 - point 6.3.2.8

CPU fabricant auto-déclaration (cat. 1)	CPU fabricant (cat. 2 et 3)	CPU sous-traitants
9.1 Processus d'amélioration		
Documentation du processus d'amélioration continue sur la base de l'enregistrement des défauts (par exemple, plan d'action).	Documentation et suivi de la mise en œuvre du processus d'amélioration continue sur la base du relevé des défauts (par exemple, plan d'action).	Documentation et suivi de la mise en œuvre du processus d'amélioration continue sur la base du relevé des défauts (par exemple, plan d'action).

Manutention, stockage et conditionnement

EN 14351-2:2018 - points 6.3.2.9, EN 16034:2014 - point 6.3.2.9

CPU fabricant auto-déclaration (cat. 1)	CPU fabricant (cat. 2 et 3)	CPU sous-traitants
10.1 Stockage et emballage		
Règlement sur l'emballage et le stockage conformes aux produits afin d'éviter tout dommage au produit (par exemple, instructions de travail / listes de contrôle)	Règlement sur l'emballage et le stockage conformes aux produits afin d'éviter tout dommage au produit (par exemple, instructions de travail / listes de contrôle)	Règlement sur l'emballage et le stockage conformes aux produits afin d'éviter tout dommage au produit (par exemple, instructions de travail / listes de contrôle)

Modifications dans le système de CPU

CPU fabricant auto-déclaration (cat. 1)	CPU fabricant (cat. 2 et 3)	CPU sous-traitants
10.1 Depuis la dernière inspection, des modifications ont-elles été entreprises dans le système de CPU?		
Liste des modifications apportées au système WPK depuis la dernière certification au moyen d'une auto-déclaration.	Liste des modifications apportées au système WPK depuis la dernière inspection.	Liste des modifications apportées au système WPK depuis la dernière inspection.